

## Communiqué

Du 18 avril 2018

### « CAMP DE JOUR 2018 »



**Du lundi 25 juin au vendredi 17 août  
pour les garçons et filles de 5 à 16 ans**

Pour inscrire votre enfant devez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Valentin ou au bureau municipal de Saint-Valentin. Vous pouvez obtenir un remboursement jusqu'à 300 \$ par enfant conformément à la politique d'aide aux familles adoptée par le conseil. Vous devez **absolument** nous ramener le formulaire complété avant le 25 avril 17 h

SVP prévoir deux chèques ou de l'argent comptant :

- Pour l'inscription, libellé au nom de Municipalité de Saint-Valentin
- Pour les services de garde, de repas chaud et sorties, libellé au nom de : Centre de plein air l'Estacade

**Une visite des lieux est offerte dans le cadre d'une journée portes ouvertes le dimanche 22 avril de 10 h à 15 h**



### Soirée cinéma «pyjama»

Vendredi 4 mai 19 h à 20 h 45

### **Pierre Lapin**

En collaboration avec

le Club Optimiste Saint-Paul-l'Île-aux-Noix

À l'édifice municipal de Saint-Valentin





## **VENTES DE GARAGE 20-21 ET 22 MAI**

Le Conseil, lors de la séance régulière du 5 avril, a convenu de permettre les ventes de garage à deux périodes. **Ainsi, cette année, les ventes de garage auront lieu les 19-20 et 21 mai ainsi qu'à la fin de l'été les 1-2 et 3 septembre.** Chaque résidant peut y participer sans qu'il soit nécessaire pour lui d'obtenir un permis.

### **RAPPEL – Versement de taxes**

Veillez noter que le deuxième versement de votre taxation annuelle est dû le **10 mai** prochain. Afin d'éviter que des frais d'intérêts soient portés à votre compte, vous devez respecter les dates de chaque versement. Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le montant de ce versement devient échu et exigible. L'intérêt et les pénalités s'appliquent cependant à la totalité du solde dû et s'ajoutent au montant du versement échu.

### **Nous sommes sur facebook !**

Aimez notre page : Municipalité de Saint-Valentin

**Visitez notre site internet** [municipalite.saint-valentin.qc.ca](http://municipalite.saint-valentin.qc.ca)

### **Infolettre de la municipalité de Saint-Valentin**

Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité de Saint-Valentin pour être au courant de toutes les nouvelles municipales ! C'est simple vous allez sur le site [municipalite.saint-valentin.qc.ca](http://municipalite.saint-valentin.qc.ca) et vous inscrivez votre adresse courriel dans le rectangle qui est situé en haut à gauche.

inscrire

Courriel :